



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE DE VALDOIE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21900099900017

POSTE COMPTABLE : SGC BELFORT 1

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : COMMUNE VALDOIE (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	29
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	41
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	45
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	46
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	47
D2 - Arrêté et signatures	48



- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
90099COMMUNE DE VALDOIE
COMMUNE VALDOIEBerger
Levrault

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5 535
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	31
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Grand Belfort	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4 681 223,00	4 992 424,00	838,03	1 032,09

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	723,92	935,00
2	Produit des impositions directes/population	371,65	507,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	780,09	1 133,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	81,84	305,00
5	Encours de dette/population	1 716,81	860,00
6	DGF/population	74,67	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	61,96 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	125,22 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	10,49 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	220,08 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 344 158,47	4 347 800,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
R E P O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 996 358,47
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		5 344 158,47	5 344 158,47

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 797 880,00	1 663 314,21
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	60 110,00	43 700,00
R E P O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 150 975,79
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 857 990,00	1 857 990,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		7 202 148,47	7 202 148,47

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	960 400,00	0,00	1 030 500,00	1 030 500,00	1 030 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 153 000,00	0,00	2 482 800,00	2 482 800,00	2 482 800,00
014	Atténuations de produits	1 800,00	0,00	23 200,00	23 200,00	23 200,00
65	Autres charges de gestion courante	527 800,00	0,00	348 400,00	348 400,00	348 400,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 643 000,00	0,00	3 884 900,00	3 884 900,00	3 884 900,00
66	Charges financières	164 000,00	0,00	144 000,00	144 000,00	144 000,00
67	Charges exceptionnelles	62 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 869 000,00	0,00	4 036 900,00	4 036 900,00	4 036 900,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	542 095,86		1 176 268,47	1 176 268,47	1 176 268,47
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	151 800,00		130 990,00	130 990,00	130 990,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		693 895,86		1 307 258,47	1 307 258,47	1 307 258,47
TOTAL		4 562 895,86	0,00	5 344 158,47	5 344 158,47	5 344 158,47

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 344 158,47
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	72 000,00	0,00	102 800,00	102 800,00	102 800,00
70	Produits services, domaine et ventes div	223 200,00	0,00	317 600,00	317 600,00	317 600,00
73	Impôts et taxes	2 793 000,00	0,00	2 921 600,00	2 921 600,00	2 921 600,00
74	Dotations et participations	654 200,00	0,00	827 000,00	827 000,00	827 000,00
75	Autres produits de gestion courante	92 200,00	0,00	108 100,00	108 100,00	108 100,00
Total des recettes de gestion courante		3 834 600,00	0,00	4 277 100,00	4 277 100,00	4 277 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	68 000,00	0,00	40 700,00	40 700,00	40 700,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 902 600,00	0,00	4 317 800,00	4 317 800,00	4 317 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL		3 932 600,00	0,00	4 347 800,00	4 347 800,00	4 347 800,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	996 358,47
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 344 158,47
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 277 258,47
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

COMMUNE DE VALDOIE - COMMUNE VALDOIE - BP - 2021

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le



ID : 090-219000999-20210407-32_2021-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	33 760,00	25 460,00	3 200,00	3 200,00	28 660,00
204	Subventions d'équipement versées	3 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	167 300,00	27 150,00	359 680,00	359 680,00	386 830,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	20 000,00	7 500,00	0,00	0,00	7 500,00
	Total des dépenses d'équipement	224 060,00	60 110,00	367 880,00	367 880,00	427 990,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	825 900,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	825 900,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 049 960,00	60 110,00	1 767 880,00	1 767 880,00	1 827 990,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
	TOTAL	1 079 960,00	60 110,00	1 797 880,00	1 797 880,00	1 857 990,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 857 990,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	61 400,00	0,00	222 000,00	222 000,00	222 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	168 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	230 300,00	0,00	222 000,00	222 000,00	222 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	130 704,14	0,00	31 755,74	31 755,74	31 755,74
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	231 307,38	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	104 600,00	12 700,00	-12 700,00	-12 700,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	31 000,00	31 000,00	115 000,00	115 000,00	146 000,00
	Total des recettes financières	498 111,52	43 700,00	134 055,74	134 055,74	177 755,74
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	728 411,52	43 700,00	356 055,74	356 055,74	399 755,74
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	542 095,86		1 176 268,47	1 176 268,47	1 176 268,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	151 800,00		130 990,00	130 990,00	130 990,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	693 895,86		1 307 258,47	1 307 258,47	1 307 258,47

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Proposition nouvelle	Affiché le VOTE (3)	1068 (- PAR + VOTE)
	TOTAL	1 422 307,38	43 700,00	1 663 314,21	1 663 314,21	1 707 014,21



ID : 090-219000999-20210407-32_2021-DE

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	150 975,79
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 857 990,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

1 277 258,47

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 030 500,00		1 030 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 482 800,00		2 482 800,00
014	Atténuations de produits	23 200,00		23 200,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	348 400,00		348 400,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	144 000,00	0,00	144 000,00
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	0,00	8 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	130 990,00	130 990,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 176 268,47	1 176 268,47
Dépenses de fonctionnement – Total		4 036 900,00	1 307 258,47	5 344 158,47

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 344 158,47
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	7 500,00		7 500,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	28 660,00	0,00	28 660,00
204	Subventions d'équipement versées	5 000,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	386 830,00	30 000,00	416 830,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 827 990,00	30 000,00	1 857 990,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 857 990,00
---	---------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	102 800,00		102 800,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	317 600,00		317 600,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes	2 921 600,00		2 921 600,00
74	Dotations et participations	827 000,00		827 000,00
75	Autres produits de gestion courante	108 100,00	0,00	108 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	40 700,00	0,00	40 700,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 317 800,00	30 000,00	4 347 800,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	996 358,47
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 344 158,47
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	31 755,74	0,00	31 755,74
13	Subventions d'investissement	222 000,00	0,00	222 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		130 360,00	130 360,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		630,00	630,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 176 268,47	1 176 268,47
024	Produits des cessions d'immobilisations	146 000,00		146 000,00
Recettes d'investissement – Total		399 755,74	1 307 258,47	1 707 014,21

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	150 975,79
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 857 990,00
---	---------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	960 400,00	1 030 500,00	1 030 500,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	101 000,00	120 000,00	120 000,00
60611	Eau et assainissement	27 100,00	27 000,00	27 000,00
60612	Energie - Electricité	243 000,00	200 000,00	200 000,00
60622	Carburants	11 000,00	11 000,00	11 000,00
60623	Alimentation	3 500,00	8 500,00	8 500,00
60624	Produits de traitement	45 300,00	10 000,00	10 000,00
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	16 000,00	16 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	24 300,00	25 000,00	25 000,00
60633	Fournitures de voirie	11 000,00	8 000,00	8 000,00
60636	Vêtements de travail	8 500,00	9 300,00	9 300,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6067	Fournitures scolaires	17 000,00	16 000,00	16 000,00
6068	Autres matières et fournitures	50 000,00	51 000,00	51 000,00
611	Contrats de prestations de services	45 000,00	8 000,00	8 000,00
6132	Locations immobilières	500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	17 500,00	18 000,00	18 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	12 000,00	8 500,00	8 500,00
61521	Entretien terrains	5 800,00	4 000,00	4 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 000,00	180 000,00	180 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 500,00	2 500,00	2 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	19 500,00	20 000,00	20 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	16 000,00	13 000,00	13 000,00
61524	Entretien bois et forêts	1 500,00	1 500,00	1 500,00
61551	Entretien matériel roulant	19 000,00	19 000,00	19 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00	6 700,00	6 700,00
6156	Maintenance	42 500,00	38 000,00	38 000,00
6161	Multirisques	21 000,00	25 000,00	25 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 100,00	2 800,00	2 800,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 050,00	3 000,00	3 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	100,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	8 600,00	8 000,00	8 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	400,00	400,00	400,00
6226	Honoraires	10 000,00	8 000,00	8 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	8 500,00	9 000,00	9 000,00
6237	Publications	2 700,00	7 000,00	7 000,00
6238	Divers	300,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	12 400,00	19 000,00	19 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00	9 000,00	9 000,00
6262	Frais de télécommunications	19 000,00	18 000,00	18 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 000,00	26 100,00	26 100,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	250,00	200,00	200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	21 000,00	22 000,00	22 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	2 800,00	2 800,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	8 000,00	8 000,00	8 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	12 000,00	10 200,00	10 200,00
63512	Taxes foncières	23 500,00	20 500,00	20 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 153 000,00	2 482 800,00	2 482 800,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	41 000,00	41 000,00
6331	Versement mobilité	21 000,00	25 500,00	25 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 200,00	7 400,00	7 400,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	35 000,00	42 000,00	42 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 500,00	3 600,00	3 600,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 063 300,00	1 060 000,00	1 060 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	9 800,00	15 000,00	15 000,00
64116	Indemnités préavis, licenciement titul.	14 000,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	205 500,00	225 200,00	225 200,00
64131	Rémunérations non tit.	111 000,00	331 000,00	331 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	1 200,00	1 200,00
64168	Autres emplois d'insertion	29 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	230 900,00	293 000,00	293 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	322 000,00	338 300,00	338 300,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 600,00	15 100,00	15 100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	52 000,00	49 500,00	49 500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Affiché les propositions nouvelles (3)	
			Positions	Votes
			ID : 090-219000999-20210407-32_2021-DE	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	18 000,00	16 000,00	16 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 500,00	8 000,00	8 000,00
6488	Autres charges	200,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	1 800,00	23 200,00	23 200,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	1 800,00	2 200,00	2 200,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	21 000,00	21 000,00
65	Autres charges de gestion courante	527 800,00	348 400,00	348 400,00
6531	Indemnités	94 500,00	104 700,00	104 700,00
6533	Cotisations de retraite	4 100,00	8 500,00	8 500,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 700,00	9 200,00	9 200,00
6535	Formation	1 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	14 000,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	15 000,00	18 000,00	18 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 500,00	4 000,00	4 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	232 500,00	102 000,00	102 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	153 500,00	100 000,00	100 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		3 643 000,00	3 884 900,00	3 884 900,00
66	Charges financières (b)	164 000,00	144 000,00	144 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	155 000,00	140 000,00	140 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	4 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	62 000,00	8 000,00	8 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	6 000,00	8 000,00	8 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	3 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	53 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 869 000,00	4 036 900,00	4 036 900,00
023	Virement à la section d'investissement	542 095,86	1 176 268,47	1 176 268,47
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	151 800,00	130 990,00	130 990,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	151 170,00	130 360,00	130 360,00
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	630,00	630,00	630,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		693 895,86	1 307 258,47	1 307 258,47
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		693 895,86	1 307 258,47	1 307 258,47
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 562 895,86	5 344 158,47	5 344 158,47

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 344 158,47
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	40 071,10
Montant des ICNE de l'exercice N-1	37 071,10
= Différence ICNE N – ICNE N-1	3 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).



(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	72 000,00	102 800,00	102 800,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	72 000,00	102 800,00	102 800,00
70	Produits services, domaine et ventes div	223 200,00	317 600,00	317 600,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	600,00	600,00	600,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	76 700,00	76 700,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	142 000,00	175 000,00	175 000,00
70688	Autres prestations de services	14 500,00	11 200,00	11 200,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	500,00	500,00	500,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	28 000,00	20 000,00	20 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	2 600,00	2 600,00	2 600,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	10 000,00	6 000,00	6 000,00
73	Impôts et taxes	2 793 000,00	2 921 600,00	2 921 600,00
73111	Impôts directs locaux	1 967 000,00	2 057 100,00	2 057 100,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	9 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	713 000,00	738 700,00	738 700,00
73221	FNGIR	21 500,00	21 300,00	21 300,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	23 000,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	5 500,00	500,00	500,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	50 000,00	100 000,00	100 000,00
74	Dotations et participations	654 200,00	827 000,00	827 000,00
7411	Dotation forfaitaire	308 000,00	308 000,00	308 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	69 800,00	69 800,00	69 800,00
74127	Dotation nationale de péréquation	35 500,00	35 500,00	35 500,00
744	FCTVA	0,00	9 000,00	9 000,00
74718	Autres participations Etat	23 000,00	5 000,00	5 000,00
74748	Participat° Autres communes	13 000,00	11 200,00	11 200,00
74758	Participat° Autres groupements	20 600,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	52 000,00	268 300,00	268 300,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	54 500,00	54 500,00	54 500,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	5 300,00	17 900,00	17 900,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	64 000,00	39 300,00	39 300,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 500,00	8 500,00	8 500,00
75	Autres produits de gestion courante	92 200,00	108 100,00	108 100,00
752	Revenus des immeubles	92 200,00	108 100,00	108 100,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		3 834 600,00	4 277 100,00	4 277 100,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	68 000,00	40 700,00	40 700,00
7788	Produits exceptionnels divers	68 000,00	40 700,00	40 700,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 902 600,00	4 317 800,00	4 317 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
722	Immobilisations corporelles	30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 932 600,00	4 347 800,00	4 347 800,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	996 358,47
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 344 158,47
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1
= Différence ICNE N – ICNE N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	33 760,00	3 200,00	3 200,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	20 960,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	12 800,00	3 200,00	3 200,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	3 000,00	5 000,00	5 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	167 300,00	359 680,00	359 680,00
2112	Terrains de voirie	7 000,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	1 700,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	10 500,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	18 600,00	172 000,00	172 000,00
2132	Immeubles de rapport	4 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	12 200,00	38 000,00	38 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	6 000,00	6 000,00
21534	Réseaux d'électrification	67 000,00	48 500,00	48 500,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	700,00	700,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	25 300,00	10 880,00	10 880,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	37 200,00	37 200,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	44 500,00	44 500,00
2184	Mobilier	0,00	800,00	800,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 100,00	1 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
100	Opération d'équipement n° 100 (5)	20 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		224 060,00	367 880,00	367 880,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	825 900,00	1 400 000,00	1 400 000,00
1641	Emprunts en euros	655 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	168 900,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		825 900,00	1 400 000,00	1 400 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 049 960,00	1 767 880,00	1 767 880,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
21318	Autres bâtiments publics	30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 079 960,00	1 797 880,00	1 797 880,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	60 110,00
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 857 990,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.



(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	61 400,00	222 000,00	222 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	21 700,00	21 700,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	20 100,00	20 100,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	33 700,00	25 000,00	25 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	3 500,00	3 500,00
1341	D.E.T.R. non transférable	27 700,00	76 500,00	76 500,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	27 000,00	27 000,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	48 200,00	48 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	168 900,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	168 900,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		230 300,00	222 000,00	222 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	362 011,52	31 755,74	31 755,74
10222	FCTVA	115 404,14	21 755,74	21 755,74
10226	Taxe d'aménagement	15 300,00	10 000,00	10 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	231 307,38	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	104 600,00	-12 700,00	-12 700,00
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	83 000,00	-12 700,00	-12 700,00
1383	Subv non transf Départements	0,00	0,00	0,00
1386	Subv non transf. Autres EPL	0,00	0,00	0,00
1388	Autres subventions non transférables	21 600,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	31 000,00	115 000,00	115 000,00
Total des recettes financières		498 111,52	134 055,74	134 055,74
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		728 411,52	356 055,74	356 055,74
021	Virement de la sect° de fonctionnement	542 095,86	1 176 268,47	1 176 268,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	151 800,00	130 990,00	130 990,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	4 230,00	4 230,00	4 230,00
28031	Frais d'études	390,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	17 390,00	17 390,00	17 390,00
28041583	GFP : Projet infrastructure	5 740,00	5 740,00	5 740,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	1 210,00	1 210,00	1 210,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 960,00	2 140,00	2 140,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	11 840,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	970,00	1 290,00	1 290,00
28132	Immeubles de rapport	18 360,00	18 360,00	18 360,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 630,00	1 630,00	1 630,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 890,00	1 370,00	1 370,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	31 060,00	26 240,00	26 240,00
28182	Matériel de transport	31 720,00	31 090,00	31 090,00
28183	Matériel de bureau et informatique	11 590,00	11 590,00	11 590,00
28184	Mobilier	8 880,00	7 770,00	7 770,00
28188	Autres immo. corporelles	310,00	310,00	310,00
4818	Charges à étaler	630,00	630,00	630,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		693 895,86	1 307 258,47	1 307 258,47
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		693 895,86	1 307 258,47	1 307 258,47

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 422 307,38	1 663 314,21	1 663 314,21
				+
	RESTES A REALISER N-1 (10)			43 700,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			150 975,79
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 857 990,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100 (1)

LIBELLE : Pole enfance

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 202 993,89	a 7 500,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 202 993,89	7 500,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 188 447,89	7 500,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	14 546,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	0,00	0,00
1383	Subv non transf Départements	0,00	0,00
1386	Subv non transf. Autres EPL	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 500,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	1 400 000	59 630	3 700	2 400	150	7 400	196 000	0	0	98 600	0	1 767 880
- Equipements municipaux (2)		59 630	3 700	2 400	150	7 400	196 000	0	0	93 600	0	362 880
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	5 000
- Opérations financières	1 400 000											1 400 000
Dépenses d'ordre	0											30 000
Total dépenses de l'exercice	1 400 000	89 630	3 700	2 400	150	7 400	196 000	0	0	98 600	0	1 797 880
RAR N-1 et reports	0	1 200	4 500	8 500	11 050	1 600	0	0	0	28 460	4 800	60 110
Total cumulé dépenses d'investissement	1 400 000	90 830	8 200	10 900	11 200	9 000	196 000	0	0	127 060	4 800	1 857 990
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 453 384	25 000	500	0	0	21 130	116 200	0	0	47 100	0	1 663 314
RAR N-1 et reports	181 976	0	0	4 200	0	0	0	0	0	8 500	0	194 676
Total cumulé recettes d'investissement	1 635 360	25 000	500	4 200	0	21 130	116 200	0	0	55 600	0	1 857 990

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 582 328	1 132 590	119 650	422 830	139 600	791 460	104 500	371 700	0	672 200	7 300	5 344 158
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 582 328	1 132 590	119 650	422 830	139 600	791 460	104 500	371 700	0	672 200	7 300	5 344 158
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 381 100	236 390	110	156 900	14 500	115 900	36 600	313 700	0	57 200	35 400	4 347 800
RAR N-1 et reports	996 358	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	996 358
Total cumulé recettes de fonctionnement	4 377 458	236 390	110	156 900	14 500	115 900	36 600	313 700	0	57 200	35 400	5 344 158

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		1 400 000	90 830	8 200	10 900	11 200	9 000	196 000	0	0	127 060	4 800	1 857 990
Dépenses réelles		1 400 000	60 830	8 200	10 900	11 200	9 000	196 000	0	0	127 060	4 800	1 827 990
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 400 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	2 400	5 300	0	0	0	0	0	0	20 960	0	28 660
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	5 000
21	Immobilisations corporelles	0	58 430	2 900	3 400	11 200	9 000	196 000	0	0	101 100	4 800	386 830
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	7 500	0	0	0	0	0	0	0	7 500
100	Pole enfance	0	0	0	7 500	0	0	0	0	0	0	0	7 500
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement		1 484 384	25 000	500	4 200	0	21 130	116 200	0	0	55 600	0	1 707 014
Recettes réelles		177 756	25 000	500	4 200	0	20 500	116 200	0	0	55 600	0	399 756
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	146 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	146 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	31 756	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 756
13	Subventions d'investissement	0	25 000	500	4 200	0	20 500	116 200	0	0	55 600	0	222 000

COMMUNE DE VALDOIE - COMMUNE VALDOIE - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

9



ID : 090-219000999-20210407-32_2021-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		1 306 628	0	0	0	0	630	0	0	0	0	0	1 307 258
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 176 268	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 176 268
040	Opérat° ordre transfert entre sections	130 360	0	0	0	0	630	0	0	0	0	0	130 990
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de fonctionnement	1 582 328	1 132 590	119 650	422 830	139 600	791 460	104 500	371 700	0	672 200	7 300	5 344 158
Dépenses réelles	275 700	1 132 590	119 650	422 830	139 600	790 830	104 500	371 700	0	672 200	7 300	4 036 900
011 Charges à caractère général	500	256 190	27 600	121 630	35 500	365 280	2 500	51 900	0	162 100	7 300	1 030 500
012 Charges de personnel, frais assimilés	0	738 500	86 650	301 200	104 100	423 550	0	319 800	0	509 000	0	2 482 800
014 Atténuations de produits	23 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 200
022 Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65 Autres charges de gestion courante	100 000	137 900	5 400	0	0	2 000	102 000	0	0	1 100	0	348 400
656 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66 Charges financières	144 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	144 000
67 Charges exceptionnelles	8 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 000
68 Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	1 306 628	0	0	0	0	630	0	0	0	0	0	1 307 258
023 Virement à la section d'investissement	1 176 268	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 176 268
042 Opérat° ordre transfert entre sections	130 360	0	0	0	0	630	0	0	0	0	0	130 990
043 Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMMUNE DE VALDOIE - COMMUNE VALDOIE - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le 9



ID : 090-219000999-20210407-32_2021-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	------------------------------------	-----------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		3 381 100	236 390	110	156 900	14 500	115 900	36 600	313 700	0	57 200	35 400	4 347 800
Recettes réelles		3 351 100	236 390	110	156 900	14 500	115 900	36 600	313 700	0	57 200	35 400	4 317 800
013	Atténuations de charges	0	0	0	32 900	14 500	9 800	0	0	0	45 600	0	102 800
70	Produits des services, du domaine, vente	0	24 700	0	115 000	0	46 000	20 000	101 700	0	7 600	2 600	317 600
73	Impôts et taxes	2 817 100	100 500	0	0	0	0	0	0	0	4 000	0	2 921 600
74	Dotations et participations	534 000	15 090	110	9 000	0	56 800	0	212 000	0	0	0	827 000
75	Autres produits de gestion courante	0	55 400	0	0	0	3 300	16 600	0	0	0	32 800	108 100
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	40 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 700
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>30 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>30 000</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>30 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>30 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 921 982,17									
1641 Emprunts en euros (total)					11 921 982,17									
0000004671	CRCA debit d office	10/07/2012	23/07/2012	23/10/2012	450 000,00	F		1,400	1,400		T	P	O	A-1
07140265	Banque Populaire Franche Comte	16/05/2013	28/05/2013	15/09/2013	450 000,00	R	EURIBOR	2,008	2,008		T	P	O	A-1
08715416	Banque Populaire Franche Comte	07/01/2016	14/01/2016	14/03/2016	300 000,00	F		1,900	1,900		A	P	O	A-1
08726382	Banque Populaire Franche Comte	01/06/2016	21/06/2016	21/05/2016	350 000,00	F		1,200	1,200		A	P	O	A-1
5196010	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	11/08/2017	30/09/2017	10/11/2018	1 793 000,00	F		2,000	2,000		T	P	O	A-1
54209-5148300	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	23/09/2016	23/09/2016	12/03/2017	460 000,00	F		1,190	1,190		T	P	O	A-1
54209-5148301	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	27/01/2017	28/02/2017	01/10/2019	1 750 000,00	F		1,350	1,350		A	P	O	A-1
54209-5156079	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	02/01/2017	02/01/2017	12/03/2017	597 000,00	F		1,190	1,190		T	P	O	A-1
5814208	Caisse Epargne Franche Comte	10/10/2017	25/11/2019	25/11/2020	157 000,00	F		1,050	1,050		A	P	O	A-1
751198-06	CCM Valdoie	06/07/2010	22/11/2010	30/11/2010	287 000,00	F		3,600	3,600		T	P	O	A-1
75119809	Credit Mutuel Valdoie	27/01/2017	28/04/2017	28/06/2017	400 000,00	F		1,050	1,050		T	P	O	A-1
75119810	CCM VALDOIE GIROMAGNY	22/12/2017	23/12/2017	31/03/2018	450 000,00	F		1,100	1,100		T	P	O	A-1
75119811	CCM VALDOIE GIROMAGNY	24/05/2018	30/05/2018	30/06/2018	800 000,00	F		0,450	0,450		T	F	O	A-1
8957590	Caisse Epargne Franche Comte	12/12/2011	20/12/2011	25/03/2012	350 000,00	F		4,540	4,540		T	P	O	A-1
9361978	Caisse Epargne Franche Comte	13/03/2014	03/03/2014	25/06/2014	350 000,00	F		2,250	2,250		T	P	O	A-1
AN096765	Caisse Epargne Franche Comte	31/01/2013	08/02/2013	15/07/2013	500 000,00	F		4,120	4,120		A	C	O	A-1
MIN527899EUR	LA BANQUE POSTALE	26/07/2019	31/08/2019	01/08/2020	422 154,49	F		0,730	0,730		S	P	O	A-1
MON501984EUR	LA BANQUE POSTALE	24/12/2014	24/12/2014	01/01/2016	300 000,00	R	EURIBOR	1,199	1,199		A	P	O	A-1
MON502852EUR	LA BANQUE POSTALE	31/03/2015	31/03/2015	01/05/2016	300 000,00	F		1,620	1,620		A	P	O	A-1
MON503290	LA BANQUE POSTALE	21/04/2015	12/05/2015	01/06/2016	273 827,68	F		1,250	1,250		A	P	O	A-1



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
MON503559	LA BANQUE POSTALE	27/05/2015	15/06/2015	01/07/2016	232 000,00	F		1,260	1,260		A	P	O	A-1	
MON522879EUR	LA BANQUE POSTALE	17/10/2018	31/10/2018	01/12/2019	570 000,00	F		0,320	0,320		A	C	O	A-1	
MON527900EUR	LA BANQUE POSTALE	26/07/2019	06/09/2019	01/04/2020	290 000,00	F		1,210	1,210		S	P	O	A-1	
SIAS2016-29	CAF	08/01/2018	08/01/2018	01/09/2018	90 000,00	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					11 921 982,17										

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le



ID : 090-219000999-20210407-32_2021-DE

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A2.2**

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 502 555,00					1 394 474,80	131 811,20	0,00	33 075,93
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 502 555,00					1 394 474,80	131 811,20	0,00	33 075,93
00000004671		0,00	A-1	219 166,33	6,00	F		1,400	31 179,05	2 905,11	0,00	497,13
07140265		0,00	A-1	241 868,50	7,00	R	EURIBOR	2,008	30 188,77	4 173,02	0,00	434,90
08715416		0,00	A-1	205 999,38	10,00	F		1,900	18 899,08	3 913,99	0,00	2 834,05
08726382		0,00	A-1	237 845,35	10,00	F		1,200	22 528,07	2 854,14	0,00	933,04
5196010		0,00	A-1	1 665 471,93	22,00	F		2,000	58 528,83	32 628,57	0,00	2 658,38
54209-5148300		0,00	A-1	399 365,95	21,00	F		1,190	16 628,54	4 657,70	0,00	1 133,60
54209-5148301		0,00	A-1	1 630 563,77	23,00	F		1,350	60 930,11	22 012,61	0,00	5 297,51
54209-5156079		0,00	A-1	518 307,58	21,00	F		1,190	21 580,92	6 044,88	0,00	1 471,21
5814208		0,00	A-1	149 904,43	19,00	F		1,050	7 170,07	1 574,00	0,00	24,98
751198-06		0,00	A-1	165 415,17	9,00	F		3,600	14 430,81	5 761,59	0,00	478,69
75119809		0,00	A-1	305 818,97	11,00	F		1,050	25 746,75	3 109,93	0,00	498,30
75119810		0,00	A-1	365 832,05	12,00	F		1,100	28 678,04	3 906,12	0,00	0,00
75119811		0,00	A-1	800 000,00	0,00	F		0,450	800 000,00	1 800,00	0,00	0,00
8957590		0,00	A-1	168 816,60	6,00	F		4,540	25 058,75	7 241,65	0,00	108,78
9361978		0,00	A-1	206 961,55	8,00	F		2,250	23 094,16	3 016,10	0,00	45,97
AN096765		0,00	A-1	233 333,36	7,00	F		4,120	33 333,33	9 613,33	0,00	7 919,56
MIN527899EUR		0,00	A-1	401 769,34	9,00	F		0,730	40 993,78	2 858,24	0,00	1 097,36
MON501984EUR		0,00	A-1	223 178,87	10,00	R	EURIBOR	1,199	17 743,75	1 429,46	0,00	2 497,38
MON502852EUR		0,00	A-1	207 919,02	10,00	F		1,620	19 320,81	3 368,29	0,00	2 291,47
MON503290		0,00	A-1	173 707,45	8,00	F		1,250	20 781,17	2 171,34	0,00	1 115,09
MON503559		0,00	A-1	147 208,10	8,00	F		1,260	17 604,76	1 854,82	0,00	816,50
MON522879EUR		0,00	A-1	494 000,00	13,00	F		0,320	38 000,00	1 602,76	0,00	123,29
MON527900EUR		0,00	A-1	277 101,30	19,00	F		1,210	13 055,25	3 313,55	0,00	798,74
SIAS2016-29		0,00	A-1	63 000,00	7,00	F		0,000	9 000,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 502 555,00					1 394 474,80	131 811,20	0,00	33 075,93

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	24	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 502 555,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Appareil de levage - ascenseur	20	26/01/1996
L	Camion - véhicule industriel	10	26/01/1996
L	Equipement de cuisine	5	26/01/1996
L	Equipement garage et atelier	10	26/01/1996
L	Equipement sportif	10	26/01/1996
L	Install.appareil de chauffage	10	26/01/1996
L	Logiciel	2	26/01/1996
L	Matériel cuisine	10	26/01/1996
L	Matériel de bureau électrique	10	26/01/1996
L	Matériel informatique	2	26/01/1996
L	Mobilier	15	26/01/1996
L	Voiture	5	26/01/1996
L	Amort.assurance gymnase	10	27/03/2002
L	Subvention piste cyclable	5	27/03/2002
L	Amort.assurance maison sports	10	20/10/2014
L	Amort. immeuble de rapport	80	17/09/2018

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 400 000,00	I 1 400 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 400 000,00	1 400 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 400 000,00	1 400 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 400 000,00	60 110,00	0,00	1 460 110,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 441 314,21	III 1 441 314,21
Ressources propres externes de l'année (a)		19 055,74	19 055,74
10222	FCTVA	21 755,74	21 755,74
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	10 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	-12 700,00	-12 700,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 422 258,47	1 422 258,47
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	4 230,00	4 230,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	17 390,00	17 390,00
28041583	GFP : Projet infrastructure	5 740,00	5 740,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	1 210,00	1 210,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	2 140,00	2 140,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 290,00	1 290,00
28132	Immeubles de rapport	18 360,00	18 360,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 630,00	1 630,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 370,00	1 370,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	26 240,00	26 240,00
28182	Matériel de transport	31 090,00	31 090,00
28183	Matériel de bureau et informatique	11 590,00	11 590,00
28184	Mobilier	7 770,00	7 770,00
28188	Autres immo. corporelles	310,00	310,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	630,00	630,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	115 000,00	115 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 176 268,47	1 176 268,47

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 441 314,21	43 700,00	150 975,79	0,00	1 635 990,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	
Ressources propres disponibles	IV	1 635 990.00
Solde	V = IV - II (6)	175 880.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.


IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 500 158,21	1 194 588,15										37 898,66	110 003,82	
LOGISSIM HABITAT	2010	P	Réhab.immeuble 62 Turenne 05-31	Credit Local de France	125 753,47	63 026,33	12,00	T	R	EURIBOR	1,942	R	1,942	A-1		1 413,69	5 417,26	
NEOLIA	2012	P	Réhabilitation logts de GaulleRéam.empr.06-33 12-3	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	395 423,78	254 219,29	11,00	T	F		3,358	F	3,358	A-1		8 298,76	18 927,79	
NEOLIA	2019	P	ZAC Rosemontoise+Carnot/BlumbergRéa. 90-009+93-011	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	622 455,95	567 160,82	17,00	A	F		1,950	F	1,950	A-1		17 251,64	66 014,74	
SA HLM Logissim Habitat	2018	C	Construct°22 Log.rue 11 Novembre 98020	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	348 101,03	303 507,82	21,00	A	F		1,950	F	1,950	A-1		10 189,38	18 812,72	
Territoire Habitat	2001	X	Réhabilitat°4 log. 7, rue Zola 01-27	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	4 646,98	3 525,70	30,00	A	R	PLA	1,350	R	1,350	A-1		47,60	129,81	

Envoyé en préfecture le 15/04/2021
 Reçu en préfecture le 15/04/2021
 Affiché le 
 ID : 090-219000999-20210407-32-2021-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Territoire Habitat	2018	P	Réhabilitat°4 log.7, rue Zola 01-24	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	3 777,00	3 148,19	15,00	X	R	PLA	4,200	R		4,200	A-1		697,59	701,50
TOTAL GENERAL					1 500 158,21	1 194 588,15											37 898,66	110 003,82

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	2,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint administratif	C	1,00	2,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		21,00	0,00	21,00	20,00	0,00	20,00
Adjoint technique	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien ppal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	3,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent social ppal 2° classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	3,00	2,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Auxil. puériculture ppal 1° cl.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Auxiliaire puéricultrice princ.2°classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educatrice de jeunes enfants	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice classe normale	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur APS principal 1° cl.	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	3,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation	C	2,00	3,00	5,00	5,00	0,00	5,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directrice accueil de loisirs	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		44,00	8,00	52,00	51,00	0,00	51,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM	330	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	327	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	327	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	330	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	330	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	330	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	330	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	330	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	330	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	330	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	330	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	330	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	330	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	330	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	330	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	330	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	330	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	330	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	330	0,00	A 3-a	CDD CDD
Agent social	C	S	330	0,00	A 3-a	CDD CDD
Agent social	C	S	330	0,00	A 3-a	CDD CDD
Agent social	C	S	330	0,00	A 3-a	CDD CDD
Auxiliaire puéricultrice princ.2°classe	C	MS	332	0,00	A 3-a	CDD CDD
Directrice accueil de loisirs	B	ANIM	477	0,00	A 3-4	CDI CDI
Educatrice de jeunes enfants	A	MS	390	0,00	A 3-a	CDD CDD
Puéricultrice classe normale	A	MS	422	0,00	A 3-2	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le



ID : 090-219000999-20210407-32_2021-DE

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à la Mairie (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
-	AEROPARC	Syndicat mixte	Syndicat intercommunal	85 371,45
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
-	Logissim Habitat	SA	SA d'HLM	473 854,50
-	NEOLIA	SA	SA d'HLM	1 017 879,73
-	Territoire Habitat	SA	SA d'HLM	8 423,98
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****C3.1****C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Fourrière du Territoire de Belfort		SFP	4 929,00
Grand Belfort		TPU	0,00
Garde Champêtre		SFP	6 539,00
Territoire d'Energie Informatique		SFP	11 420,58
Territoire d'Energie Groupement d'achat énergie		SFP	1 093,84
Aéroparc	30/06/1993	SFP	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	6 101 000,00	1,02	32,09	0,00	1 957 811,00	1,02
TFPNB	20 000,00	1,09	36,81	0,00	7 362,00	1,09
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	6 121 000,00	1,02			1 965 173,00	1,00



IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire (1),

A Valdoie, le 01/01/2000

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Valdoie, le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALQUIER Carole	
AOUADI Malika	
BERKOUN Mohamed	
BOSSARD Philippe	
BOURDENET Joël	
CHAFIQ Abdelghafour	
CNUUDE Sylvie	
DEPOULIN Nadège	
DRAVIGNEY Bernard	
DREYER Patrick	
FUNCK Jean-Marc	
GALPIN Fabrice	
JARDOT Nicolas	
KILICPARLAR Bülent	
LELOU Noémie	
MALAPELLE Sabrina	
MERLET Marie-Paule	
MIELLE Sandrine	
MOUREAUX Alain	
PESSAROSSO Ludovic	
PLOYER Valérie	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

RIBREAU Christian	
SAHRAOUI-PEPE Ingrid	
SAILLEY Danièle	
ZIEGLER Sylvie	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Valdoie, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.